

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/11/2025 - 70185 - 2019 B 01139 - 847 885 985 - A.C.P.M.

«A.C.P.M.»

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 28 rue Gabriel Péri

92300 LEVALLOIS PERRET

847 885 985 RCS NANTERRE

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Le Président,
Alexis CHEMOUILI



1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025



N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A C.P M - SIREN 847885985									
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐	
						Exercice N clos le 31/12/2024		N-1	
				Brut		Amortissements, provisions		Net	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)				AA	0			0	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0	0	
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0	0	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	0	AG	0	0	0	
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0	0	
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0	0	
		Avances et acomptes sur immo incorporelles	AL	0	AM	0	0	0	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0	0	
		Constructions	AP	0	AQ	0	0	0	
		Install techniques, matériel et outillages industriels	AR	158 244	AS	116 309	41 935	69 040	
		Autres immos corporelles	AT	283 631	AU	118 151	165 480	174 378	
		Immos en cours	AV	0	AW	0	0	0	
		Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0	0	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	0	CT	0	0	0	
		Autres participations	CU	200	CV	0	200	200	
		Créances rattachées à participations	BB	209 146	BC	0	209 146	186 071	
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0	0	
		Prêts	BF	0	BG	0	0	0	
		Autres immobilisations financières	BH	31 946	BI	0	31 946	30 970	
	Total (II)			BJ	683 167	BK	234 460	448 707	460 660
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	37 029	BM	0	37 029	37 583	
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0	0	
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0	0	
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0	0	
		Marchandises	BT	0	BU	0	0	0	
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0	0	
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	35 534	BY	0	35 534	11 650	
		Autres créances (3)	BZ	18 892	CA	0	18 892	21 966	
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non verse	CB	0	CC	0	0	0	
		V M P (dont actions propres 0)	CD	0	CE	0	0	0	
Disponibilités		CF	167 557	CG	0	167 557	152 174		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	0	CI	0	0	0		
	Total (III)	CJ	259 011	CK	0	259 011	223 374		
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW	0		0	0			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0		0	0			
	Ecart de conversion actif (VI)	CN	0		0	0			
	Total général (I à VI)	CO	942 178	1A	234 460	707 718	684 033		
(1) Droit au bail 0		(2) à moins d'un an CP		241 092		(3) à + d'1 an CR 0			
Clause de réserve de propriété - immob 0		stocks 0		créances 0		0			

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				A C P M - SIREN : 847885985		Néant ☐		
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé)			1 000	)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,					DB	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence)			EK	0	)	DC	0
	Réserve légale (3)					DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)			B1	0	)	DF	0
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants)			EJ	0	)	DG	0
	Report à nouveau					DH	285 628	171 092
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	90 443	114 536
	Subventions d'investissement					DJ	0	
	Provisions réglementées					DK	0	
	TOTAL (I)					DL	377 170	286 728
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	0	
	Avances conditionnées					DN	0	
	TOTAL (II)					DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	0	
	Provisions pour charges					DQ	0	
	TOTAL (III)					DR	0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS	0	
	Autres emprunts obligataires					DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	94 632	154 045
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)			EI	0	)	DV	91 310
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	101 370	118 208
	Dettes fiscales et sociales					DY	40 223	32 801
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	0	
	Autres dettes					EA	3 015	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	0	
TOTAL (IV)					EC	330 548	397 306	
Ecart de conversion passif					ED	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	707 718	684 033	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C	0
			- Écart de réévaluation libre				1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)				1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme					EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					EG	330 548
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					EH	0

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Designation de l'entreprise								A C P M - - S I P E N 847885985		Néant ☐	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	1 558 367	FB	0	FC	1 558 367	1 525 135		
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF	0	0		
	Production vendue - services		FG	0	FH	0	FI	0	0		
	Chiffre d'affaires nets		FJ	1 558 367	FK	0	FL	1 558 367	1 525 135		
	Production stockée						FM	0	0		
	Production immobilisée						FN	0	0		
	Subventions d'exploitation						FO	0	21 333		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP	8 595	0		
	Autres produits (1) (11)						FQ	181	370		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	1 567 143	1 546 839		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	6 901	11 505		
	Variation de stocks (marchandises)						FT	0	0		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	689 651	697 101		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	554	655		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	310 863	293 381		
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	13 063	13 274		
	Salaires et traitements						FY	317 043	280 270		
	Charges sociales (10)						FZ	62 912	43 403		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements				GA	56 263	60 774	
				- dotations aux provisions				GB	0	0	
		Sur actif circulant dotations aux provisions						GC	0	0	
		Pour risques et charges dotations aux provisions						GD	0	0	
	Autres charges (12)						GE	42	45		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	1 457 290	1 400 406		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	109 853	146 433			
Opération à en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH	0	0		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	0	0		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0	0		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0	0		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	105	0		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	0			
	Différences positives de change						GN	0	0		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	0	0		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	105	0		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0	0		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 860	2 683		
	Différences négatives de change						GS	0	0		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0	0		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	1 860	2 683		
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-1 755	-2 683			
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	108 098	143 749			

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				A C P M - SIREN 847885985		Néant ☐		
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	16 397	7 805		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	0			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	0			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	16 397	7 805		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	1 322	1 575		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	0			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	0			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 322	1 575		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	15 075	6 231		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	0			
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	32 731	35 444		
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	1 583 645	1 554 644		
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 493 203	1 440 108		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	90 443	114 536		
RENOIS								
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	0			
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	0			
(2) Dont produits d'exploit afférents à des exercices antérieurs (à dét au (8)				IG	0			
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	3 719	1 328		
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	0			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér (à dét au (8)				1H	0			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	0			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	0			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	0			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			RC	0			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			RD	0			
(9) Dont transferts de charges				A1	8 595			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	0	A2	0	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	0			
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	0			
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles								
facultatIVES				A6	0	obligatoires	A9	0
dont cotisations facultatives Madelin				A7	0	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	0
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al 3)				HS	0			
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				0		16 397		
Pénalités, amendes fiscales et pénales				1 322		0		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Charges antérieures		Produits antérieurs		

5. IMMOBILISATIONS

DOFIP N° 2054 SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>A C P M.</u>										Néant ☐								
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
												Consécutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	0	KE	0	KF	0		
CORPORELLES	Terrains										KG	0	KH	0	KI	0		
	Constructions	Sur sol propre							dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0	
		Sur sol d'autrui							dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0	
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions							dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									dont composants	M3	0	KS	158 244	KT	0	KU	0
	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								KV	250 742	KW	0	KX	16 259			
		Matériel de transport								KY	7 000	KZ	0	LA	0			
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	5 630	LC	0	LD	4 000			
		Emballages récupérables et divers								LE	0	LF	0	LG	0			
	Immobilisations corporelles en cours										LH	0	LI	0	LJ	0		
	Avances et acomptes										LK	0	LL	0	LM	0		
	TOTAL III										LN	421 616	LO	0	LP	20 259		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G	0	8M	0	8T	0		
	Autres participations										8U	186 271	8V	0	8W	23 075		
	Autres titres immobilisés										1P	0	1R	0	1S	0		
	Prêts et autres immobilisations financières										1T	30 970	1U	0	1V	976		
	TOTAL IV										LQ	217 241	LR	0	LS	24 051		
Total général (I + II + III + IV)											ØG	638 857	ØH	0	ØJ	44 310		
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence				
										Par virement de poste à poste				Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	0	1X	0
CORPORELLES	Terrains										IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0
	Constructions	Sur sol propre								IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0	
		Sur sol d'autrui								IR	0	MD	0	ME	0	MF	0	
		Inst Générales, agencements, aménagements des constructions								IS	0	MG	0	MH	0	MI	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT	0	MJ	0	MK	158 244	ML	0
	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								IU	0	MM	0	MN	267 001	MO	0	
		Matériel de transport								IV	0	MP	0	MQ	7 000	MR	0	
		Matériel bureau et informatique, mobilier								IW	0	MS	0	MT	9 630	MU	0	
		Emballages récupérables et divers								IX	0	MV	0	MW	0	MX	0	
	Immobilisations corporelles en cours										MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0
	Avances et acomptes										NC	0	ND	0	NE	0	NF	0
	TOTAL III										IY	0	NG	0	NH	441 875	NI	0
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0
	Autres participations										IO	0	ØX	0	ØY	209 346	ØZ	0
	Autres titres immobilisés										I1	0	2B	0	2C	0	2D	0
	Prêts et autres immobilisations financières										I2	0	2E	0	2F	31 946	2G	0
	TOTAL IV										I3	0	NJ	0	NK	241 292	2H	0
Total général (I + II + III + IV)											I4	0	ØK	0	ØL	683 167	ØM	0

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFiP N° 2054 bis-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise A C P M.						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2024							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1– col 2) – col 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid corresp aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat et out Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2 (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement (4) Ce montant comprend - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4, - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées »							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice							-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice							=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DCFIP N° 2055 SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TELEDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>A.C.P.M</u>										Néant ☐									
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice								
Frais établissement et développement					CY	0	EL	0	EM	0	EN	0							
Fonds commercial					RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0							
Autres immobilisations incorporelles					PE	0	PF	0	PG	0	PH	0							
TOTAL I					RK	0	RM	0	RN	0	RO	0							
Terrains					PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0							
Constructions	Sur sol propre				PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0							
	Sur sol d'autrui				PR	0	PS	0	PT	0	PU	0							
	Inst Générales, agencements et aménagements des constructions				PV	0	PW	0	PX	0	PY	0							
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ	89 203	QA	27 106	QB	0	QC	116 309							
Autres immo corporelles	Inst Générales, agencements, aménagements divers				QD	78 264	QE	27 878	QF	0	QG	106 142							
	Matériel de transport				QH	6 592	QI	408	QJ	0	QK	7 000							
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL	4 137	QM	872	QN	0	QO	5 009							
	Emballages récupérables et divers				QP	0	QR	0	QS	0	QT	0							
TOTAL II					QU	178 197	QV	56 263	QW	0	QX	234 460							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)					ØN	178 197	ØP	56 263	ØQ	0	ØR	234 460							
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6							
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0				
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0				
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0				
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0				
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0				
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0				
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0				
	Installations gales, agencs et aménag	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0				
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0				
Autres immo corporelles	Inst gales, agenc et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0				
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0				
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0				
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0				
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0				
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0				
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	0				
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES																			
				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler				0				0				Z9				0			
Primes de remboursement des obligations				0				0				SP				0			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>A.C.P.M.</u>								Néant ☒	
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>A . C . P . M .</u>										Néant ☐				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN				
						1		2		3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	209 146	UM	209 146	UN	0			
		Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0			
		Autres immobilisations financières				UT	31 946	UV	31 946	UW	0			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	0		0		0			
		Autres créances clients				UX	35 534		35 534		0			
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	)	Z1	0		0			
		Personnel et comptes rattachés				UY	0		0		0			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0		0		0			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM	5 806		5 806		0			
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	9 946		9 946		0			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	0		0		0			
		Divers				VP	0		0		0			
		Groupe et associés (2)				VC	0		0		0			
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	3 140		3 140		0			
		Charges constatées d'avance				VS	0		0		0			
	TOTAUX						VT	295 518	VU	295 518	VV	0		
RENOIS	(1)	Montant des												
		- Prêts accordés en cours d'exercice				VD	0							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE	0							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF	0							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
						1		2		3		4		
		Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y	0		0		0		0	
		Autres emprunts obligataires (1)				7Z	0		0		0		0	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	0		0		0		0	
				à plus d'1 an à l'origine		VH	94 632		94 632		0		0	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	0		0		0		0	
		Fournisseurs et comptes rattachés				8B	101 370		101 370		0		0	
		Personnel et comptes rattachés				8C	12 358		12 358		0		0	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	18 197		18 197		0		0	
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				8E	0		0		0		0	
		Taxe sur la valeur ajoutée				VW	6 761		6 761		0		0	
		Obligations cautionnées				VX	0		0		0		0	
		Autres impôts, taxes et assimilées				VQ	2 906		2 906		0		0	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	0		0		0		0	
		Groupe et associés (2)				VI	91 310		91 310		0		0	
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	3 015		3 015		0		0	
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				Z2	0		0		0		0	
		Produits constatés d'avance				8L	0		0		0		0	
TOTAUX						VY	330 548	VZ	330 548		0		0	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				VL	91 310
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	59 413							

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-CD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Designation de l'entreprise		A C P M		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Neant		☐				
I. REINTEGRATIONS										Exercice N clos le				
										31/12/2024				
BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA		90 443		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Remunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB			
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		21 675			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		1 753			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX		XW			
	F. amendes et pénalités			WJ		1 322			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										XY			
	Impôt sur les sociétés										IT		32 731	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7		K7				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)							I8			
				- imposées au taux de 0%							ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme							WN			
				- Plus-values soumises au régime des fusions							WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU		Zones d'entreprises		SW		WQ				
Quote part de 12% des plus-values à taux zéro										MB				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
TOTAL I										WR		147 924		
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G I E										WT				
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxes et réinte. ds les résultats comptables de l'exerc										WU				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV			
				- imposées au taux de 0 %							WH			
				- imposées au taux de 19 %							WP			
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure							WW			
				- imputées sur les déficits antérieurs							XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19%										I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts		(		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A				XA				
F. oduts de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX				
Mesures d'incitation	Dédutions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY			
	Majoration d'amortissement										XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)		HT		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2		J E I (art. 44 sexies A)		L5		
		ZFU – TE (art. 44 octies A)		ØV		S I I C (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH				XG			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC							
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD							
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Creance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI							
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL											
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2				
TOTAL II										XH				
III - RÉSULTAT FISCAL														
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		Bénéfice (I - II)		XI		147 924				XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		Déficit (II-I)		ZL										
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL				
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)										XN		147 924		
										XO				

«A.C.P.M.»

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 28 rue Gabriel Péri

92300 LEVALLOIS PERRET

847 885 985 RCS NANTERRE

RAPPORT DU PRESIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 JUIN 2025

Exercice clos le 31 décembre 2024

Cher Associé,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à **1.558.367 euros**, soit une augmentation de 33.232 euros, soit 2,13 % par rapport à l'exercice précédent, d'un montant de 1.525.135 euros.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 180 euros en diminution par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 370 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 6.901 euros en diminution par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 11.505 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 310.863 euros en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 293.381 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 13.063 euros en diminution par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 13.274 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 317.043 euros en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 280.270 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 62.912 euros en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 43.403 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 13 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 56.263 euros en diminution par rapport à celui de l'exercice précédent d'un montant de 60.774 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 42 euros en diminution par rapport à celui de l'exercice précédent d'un montant de 45 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1.457.290 euros en augmentation par rapport à celles de l'exercice précédent d'un montant de 1.400.406 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à un bénéfice de 109.853 euros, contre un bénéfice de 146.433 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier déficitaire de 1.755 euros, contre un montant déficitaire de 2.683 euros pour l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts ressort à un montant positif de 108.098 euros, contre un montant positif de 143.749 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel positif de 15.075 euros, contrairement à celui de l'exercice précédent qui était d'un montant positif de 6.231 euros.

- d'un impôt sur les sociétés d'un montant de 32.731 euros, contre un montant de 35.444 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat net de l'exercice se solde par un **bénéfice de 90.443 euros**, contre un bénéfice de 114.536 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 707.718 euros, contre 684.033 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 90.443 euros.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 90.443 euros en report à nouveau, portant ainsi ce compte à un montant positif de 376.071 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

PRISES DE PARTICIPATIONS

La société A.C.P.M. a investi 20 % soit 200 euros au capital de la société A.P.M. SAS dont le siège social est à VINCENNES (94300) 62 rue de Montreuil durant l'exercice précédent.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et qui se sont poursuivies durant l'exercice écoulé, à savoir :

Nous vous indiquons que sont intervenues au titre de l'exercice écoulé les conventions suivantes :

- Créance liquide et exigible dont est titulaire Monsieur Philippe MARC pour un montant de 40.975 euros au 31 décembre 2024 ;
- Créance liquide et exigible dont est titulaire Monsieur Alexis CHEMOULI, pour un montant de 50.334 euros au 31 décembre 2024.

Ces conventions sont décrites dans le rapport spécial du Président prévu à l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président, quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

**Fait à Paris,
Le 20 mai 2025**

**Le Président,
Alexis CHEMOULI**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized capital 'A' followed by a small, curved flourish.

«A.C.P.M.»

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 28 rue Gabriel Péri

92300 LEVALLOIS PERRET

847 885 985 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 JUIN 2025 -----

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à **90.443 euros** en report à nouveau, portant ainsi ce compte à un montant de 376.071 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président,
Alexis CHEMOULI

